CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-564
DÉCRÉTANT LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DE L'ENTRETIEN PARTIEL D'UNE PARTIE DU CHEMIN DU LAC-GUSTAVE PAR LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2023-2024

ATTENDU QUE la Municipalité de Wentworth-Nord désire se prévaloir de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) afin de pouvoir prendre en charge les chemins privés et de pouvoir imposer une taxe spéciale et/ou une tarification pour l'entretien de ces chemins ;

ATTENDU QUE la taxe spéciale et/ou la tarification tiendra compte du bénéfice reçu par le débiteur ;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le Règlement n° 2022-485-1 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour les périodes estivales et hivernales (entrée en vigueur le 27 juin 2023) ;

ATTENDU QUE plus de 50 % des propriétaires des lots riverains du chemin du Lac-Gustave ont témoigné leur accord pour que certains travaux soient effectués à leurs frais et que les services de « **Garage R/T Smith**» ont été retenus pour une somme de 41 705,82 $ taxes incluses ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur concerné est avisé de procéder aux travaux d'entretien hivernal requis ;

ATTENDU QU'UN avis de motion et le dépôt du présent règlement ont été donnés par monsieur Régent Gosselin, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 septembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal que le Règlement 2023-564 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin du Lac-Gustave par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2023-2024 soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ARTICLE 2

Pour la période du 15 octobre 2023 au 1er mai 2024, la Municipalité prendra à sa charge l'entretien hivernal du chemin du Lac-Gustave. Les travaux suivants seront effectués :

L'entretien hivernal pour un montant maximal de 41 891,27 $ taxes, frais de gestion et d'administration inclus.

ARTICLE 3

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal du chemin du Lac-Gustave, une tarification sera imposée en même temps que les taxes foncières générales 2024;

Advenant que l'entrepreneur abandonne son contrat, la Municipalité n'aura aucune obligation envers les citoyens outre celle de les rembourser pour le paiement ou la partie de paiement non utilisé.

ARTICLE 4

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal du chemin du Lac-Gustave, une tarification de 790,40 $ sera imposée à chacun des cinquante-trois (53) propriétaires de maison et/ou chalet. La liste desdits propriétaires est annexée au présent règlement et en fait partie comme si elle était ici au long reproduite.

ARTICLE 5

La tarification qui sera imposée sera payable par le ou les propriétaires d'immeuble bénéficiant des travaux de l'avis du conseil au même titre que les autres taxes.

ARTICLE 6

Cette tarification sera payable par le propriétaire de l'immeuble en raison duquel elle est due et est alors assimilée à une taxe foncière imposée sur l'immeuble en raison duquel elle est due.

Comme stipulé à l'article 8 du Règlement 2022-485-1 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour les périodes estivales et hivernales, une tarification spéciale pour l'exécution d'un projet d'entretien spécial pourrait être imposée après l'émission annuelle de la taxe foncière sur chaque unité d'évaluation imposable riveraine du chemin, à condition que l'acceptation de la demande soit signée par plus de 50 % des propriétaires visés desdits lots riverains aux chemins privés.

ARTICLE 7

Un intérêt et une pénalité aux taux fixés par le règlement déterminant les taux de taxes et les compensations pour services municipaux pour l'exercice financier de l'année où s'applique la tarification seront ajoutés sur tous les soldes impayés.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

_____	_____
Danielle Desjardins Mairesse	Ron Kelley Directeur général et greffier-trésorier

Avis de motion **et dépôt du projet :**	**Le 20 septembre 2023**
Adoption du règlement :	**Le 18 octobre 2023**
Entrée en vigueur du règlement :	**Le 24 octobre 2023**

Annexe au règlement #2023-564		
Résidents du chemin du Lac-Gustave		
Matricule	**Propriétaire**	**Adresse de propriété**
4079-30-2311	Mélanie Lamb	1180, chemin du Lac-Gustave
4078-29-5153	Mike Bleho Anne Gossage	1184, chemin du Lac-Gustave
4078-29-2831	Greg Moeck Roxane Maranger	1188, chemin du Lac-Gustave
4078-29-1505	Michael Homer	1192, chemin du Lac-Gustave
4078-28-0874	Danielle Boyer	1204, chemin du Lac-Gustave
4079-30-6875	Jonathan Lethbridge Émilie Bissonnette	1205, chemin du Lac-Gustave
4078-18-9644	Lynda Basler Alain Caron	1210, chemin du Lac-Gustave
4078-18-8114	Sara Teitelbaum Owen Chapman	1212, chemin du Lac-Gustave
4078-17-6874	Patrick V. McCarthy Winona Dorschel McCarthy	1216, chemin du Lac-Gustave
4079-51-0532	Stéphane Henri Johanne Côté	1235, chemin du Lac-Gustave
4078-17-2837	Ghislain Dion Vincenza Cianci	1236, chemin du Lac-Gustave
4078-07-5249	Judith Weissmann Timothy Cary Tuuramo	1246, chemin du Lac-Gustave
4078-07-0862	Barbara Élizabeth Fredericks	1248, chemin du Lac-Gustave
3978-97-7976	David Gordon, Robin Williamson, Norma Cossman & John Ogilvie	1260, chemin du Lac-Gustave
3978-97-5188	Bora Antic	1262, chemin du Lac-Gustave
4079-41-7398	André Courte	1265, chemin du Lac-Gustave
3978-97-2298	Bantic inc.	1266, chemin du Lac-Gustave
3978-88-9411	Marc Charbonneau	1268, chemin du Lac-Gustave
3978-88-6523	Francine Bisson	1270, chemin du Lac-Gustave

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

3978-88-3632	Diane R. Hoyland	1274, chemin du Lac-Gustave
3978-88-0638	David Fisher	1280, chemin du Lac-Gustave
3978-78-4241	Pascal Auclair	1286, chemin du Lac-Gustave
3978-78-1361	Raymond Turcotte Tania Courte	1288, chemin du Lac-Gustave
3978-59-9424	John David Joseph Meek Elizabeth Katherine Meek	1294, chemin du Lac-Gustave
3978-59-0846	John McLaren	1314, chemin du Lac-Gustave
3978-49-7747	Richard Charron Louise Pansieri	1316, chemin du Lac-Gustave
3978-49-4647	Leona Mckenty	1318, chemin du Lac-Gustave
3978-49-1647	John Starkey	1328, chemin du Lac-Gustave
3978-39-5439	Stéphane Le Gal Nathalie Parent	1334, chemin du Lac-Gustave
3978-39-1717	Donald Hetherington Anne Sutton	1344, chemin du Lac-Gustave
3978-28-5284	Jean Paquin Diane Baillargeon	1346, chemin du Lac-Gustave
3978-19-9728	Simon Sabik Ruwani Fayoe	1354, chemin du Lac-Gustave
3979-20-3363	Paul Terriault Dominique Longtin	1378, chemin du Lac-Gustave
4079-32-4387	Caroline Chaput	1465, chemin du Lac-Gustave
4079-22-8881	Suzanne Delisle Catherine Lacasse	1467, chemin du Lac-Gustave
4079-22-3262	Sylvain Richard Lynda Ladouceur	1469, chemin du Lac-Gustave
4079-11-0987	Chandra Magill Jamieson Hoover	1473, chemin du Lac-Gustave
4079-01-3476	David Béchard Camille Gérin	1475, chemin du Lac-Gustave
3979-91-3877	Frank Sotelsek	1495, chemin du Lac-Gustave
3979-81-9666	Giuseppe Trentadue	1515, chemin du Lac-Gustave
3979-81-6463	Henri Jindrich Nesvadba	1517, chemin du Lac-Gustave
3979-81-3356	Henri Nesvadba	1521, chemin du Lac-Gustave
3979-81-0046	Michel Gaulin	1525, chemin du Lac-Gustave
3979-71-6534	Garth William Hulley	1529, chemin du Lac-Gustave
3979-71-3020	Stephen Sinclair Margaret Helen Levey	1531, chemin du Lac-Gustave
3979-61-9706	Lance Neveu Treena Coull	1535, chemin du Lac-Gustave
3979-60-6289	Daniel Chiasson Joanne Dupre	1539, chemin du Lac-Gustave
3979-60-2875	Allan Sklar Kathleen Lamb	1541, chemin du Lac-Gustave
3979-50-7365	Daniel Dubé Mélanie Charbonneau	1545, chemin du Lac-Gustave
3979-50-3863	Stéphane Carrière	1547, chemin du Lac-Gustave
3979-50-0559	Mélanie Dallaire	1551, chemin du Lac-Gustave
3979-40-7156	Kim Bélanger Laurence Lebeux	1553, chemin du Lac-Gustave
3979-40-3657	Marius Posta	1555, chemin du Lac-Gustave